



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 mars 2009
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 mars 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux effectués par le Conseil de sécurité sous la présidence du Japon, au mois de février 2009 (voir annexe).

Il a été établi sous ma responsabilité, après consultation avec les autres membres du Conseil.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Yukio **Takasu**



**Annexe à la lettre datée du 9 mars 2009, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Récapitulatif des travaux effectués par le Conseil de sécurité
sous la présidence du Japon (février 2009)**

Introduction

En février 2009, sous la présidence du Japon, le Conseil de sécurité a examiné un grand nombre de questions régionales, notamment la situation en Géorgie, en Irak, au Moyen-Orient, au Myanmar, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan, au Tchad et en République centrafricaine, ainsi qu'au Timor-Leste. Le Conseil a tenu 10 séances officielles, dont 9 publiques, y compris un débat public sur le Timor-Leste, et 13 consultations plénières, y compris un exposé informel du Secrétaire général sur ses récentes missions. Il a adopté deux résolutions prorogeant les mandats de missions de maintien de la paix des Nations Unies. Le Président a également fait quatre déclarations à la presse au nom du Conseil.

Afrique

Tchad, République centrafricaine et sous-région

Le 13 février, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy, sur l'état actuel des préparatifs en vue de la passation des pouvoirs de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne (EUFOR) à une composante militaire de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). Les membres du Conseil ont accueilli favorablement le memorandum d'accord entre la MINURCAT et le Gouvernement tchadien sur les arrangements signés le même jour concernant le transfert à la MINURCAT des infrastructures que l'EUFOR utilise actuellement.

République démocratique du Congo

Le 17 février, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, John Holmes, a informé le Conseil, lors d'une séance publique, de la situation en République démocratique du Congo, en indiquant à la fois que l'espoir était permis pour le pays et que la situation humanitaire désastreuse persistait, en particulier dans l'est. À la suite de cet exposé, le Conseil a tenu des consultations plénières au cours desquelles ses membres ont fait part de leur profonde inquiétude quant à la situation humanitaire, condamné les attaques brutales perpétrées contre les civils par l'Armée de résistance du Seigneur et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et indiqué que la protection des civils devait être une priorité absolue. Les membres du Conseil ont demandé à toutes les parties de protéger les civils et de respecter pleinement le droit humanitaire international et le droit relatif aux droits de l'homme. Ils ont également encouragé les gouvernements de la région à coopérer avec la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo en ce qui concerne la

planification et l'organisation d'opérations conjointes et souligné la nécessité d'accélérer le déploiement de contingents supplémentaires conformément à la résolution 1843 (2008) du Conseil.

Sierra Leone

Le 9 février, le Conseil a tenu un débat pour entendre des exposés du Représentant exécutif du Secrétaire général en Sierra Leone, Michael von der Shulenburg, et de l'Ambassadeur Frank Majoer des Pays-Bas, en sa qualité de Président de la Formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, sur la situation dans ce pays. Le Représentant exécutif a informé le Conseil, sur la base du dernier rapport du Secrétaire général (S/2009/59), des progrès accomplis régulièrement dans les principaux domaines de la consolidation de la paix et de l'adoption par l'ONU d'une approche intégrée nouvelle, plus ferme. L'Ambassadeur Majoer a informé le Conseil sur un examen de la mise en œuvre du Cadre de coopération pour la consolidation de la paix qui avait été mené le 15 décembre 2008. L'Ambassadeur Shekou Touray, Représentant permanent de la Sierra Leone, a participé aux débats et demandé instamment aux partenaires internationaux de soutenir le Programme pour le changement et la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone. Les membres du Conseil ont indiqué qu'ils soutenaient ces initiatives ainsi que les activités de la Commission de consolidation de la paix, du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et du Représentant spécial, et ils ont, comme celui-ci, estimé qu'il fallait trouver des solutions au problème de la corruption, du trafic de drogue et du chômage des jeunes.

Somalie

Le 3 février, le Président du Conseil a donné lecture à la presse d'une déclaration dans laquelle les membres du Conseil avaient noté avec satisfaction que le Parlement fédéral de transition de Somalie avait élu Cheik Sharif Sheikh Ahmed à la présidence et soutenaient fermement le processus de paix, ainsi que cet important pas en avant vers un règlement politique de la situation en Somalie. Il a également félicité la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) pour l'important travail qu'elle accomplissait et s'est déclaré préoccupé par la situation humanitaire dans ce pays.

Le 12 février, lors de consultations plénières, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, qui a fait le point de la situation concernant le processus politique en Somalie, et de la Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions, Susana Malcorra, sur le dispositif d'appui logistique destiné à l'AMISOM, sur la base de la lettre du Secrétaire général (S/2009/60). Les membres du Conseil se sont félicités de l'évolution récente de la situation politique tout en soulignant qu'il fallait instamment prier les groupes d'opposition qui n'avaient pas participé au processus de paix de Djibouti de coopérer avec le nouveau Président et améliorer la situation en matière de sécurité sur le terrain pour permettre à l'ONU d'y assurer sa présence. Les membres du Conseil ont favorablement accueilli les préparatifs de la mise en place du dispositif d'appui logistique, tout en indiquant qu'il convenait d'assurer la transparence et la responsabilisation dans sa mise en œuvre.

Le 25 février, le Président du Conseil a donné lecture à la presse d'une déclaration dans laquelle les membres du Conseil condamnaient avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées contre la base de l'AMISOM à Mogadiscio le 22 février et les autres attaques qui auraient été perpétrées le 24 février. Le Conseil a également réaffirmé qu'il s'engageait à appuyer le renforcement de l'AMISOM, remercié les Gouvernements ougandais et burundais pour leur contribution, et s'est félicité en outre du processus politique actuel en Somalie.

Soudan : Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

Le 3 février, lors de consultations plénières, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, Edmond Mulet, a fait au Conseil un exposé sur la recrudescence de la violence dans la zone de Muhajeriya dans le Darfour-Sud. Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par l'aggravation de la situation en matière de sécurité dans cette région, ont affirmé leur soutien total à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et estimé qu'il importait de protéger les civils et que toutes les parties devaient s'abstenir de prendre toute mesure risquant d'aggraver la situation.

Les 10 et 12 février, lors de consultations plénières, le Conseil a examiné un projet de déclaration du Président sur la situation dans le Darfour-Sud, présenté par la délégation du Royaume-Uni. Les membres du Conseil ont exprimé des vues divergentes sur la situation et le Conseil ne s'est pas prononcé sur la question.

Le 12 février, le Conseil a également tenu un débat interactif informel avec une délégation conjointe de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes en vue d'un échange de vues préliminaire sur la décision que pourrait prendre la Cour pénale internationale contre le Président du Soudan, Omar Al-Bashir. Les membres du Conseil ont exprimé leur soutien au processus de paix actuel à Doha et aux efforts déployés à cet égard par le Qatar et le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour, Djibril Bassolé, ainsi que l'espoir que ce processus aboutirait à une cessation complète des hostilités. Compte tenu de la délicatesse de la question, ils ont affirmé que la paix et la justice devaient aller de pair au Darfour.

Le 17 février, lors de consultations plénières, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix a présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur le déploiement de la MINUAD (S/2009/83). Les membres du Conseil, tout en se félicitant de l'accord concernant la bonne volonté et la création d'un climat de confiance pour le règlement du problème du Darfour, signé par le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la justice et l'égalité à Doha le même jour, ont souligné que le processus politique devait être plus concret et plus inclusif. En outre, ils ont souligné qu'ils appuyaient les efforts en vue de déployer rapidement la MINUAD, en particulier par le biais du mécanisme tripartite, et que les États Membres devaient renforcer leur appui. Préoccupés par la gravité de la situation humanitaire, les membres du Conseil ont également insisté sur l'amélioration de l'accès aux personnes déplacées.

Soudan : Mission des Nations Unies au Soudan

Le 5 février, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), Ashraf Jehangir Qazi, a fait au Conseil un exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général concernant la mise en œuvre de l'Accord de paix global et la situation générale dans le pays.

(S/2009/61). Il a indiqué que la situation en matière de sécurité, tout en étant relativement stable dans l'ensemble, demeurait fragile. Il a souligné qu'alors que la période de transition devait s'achever dans un peu plus de deux ans, l'Accord de paix global était parvenu à un point critique et il a ajouté que les parties devaient faire preuve d'une forte volonté politique et de détermination et prendre des mesures décisives pour consolider les résultats obtenus depuis 2005.

Lors d'une réunion ultérieure, pendant des consultations plénières, les membres du Conseil ont affirmé que l'Accord occupait une place centrale pour la paix dans tout le Soudan et que toutes les parties devaient s'engager à l'appliquer au cours de la période restante. Ils ont également fait part de leur inquiétude devant la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité dans certaines régions du Sud-Soudan et insisté sur le rôle que la MINUS devait jouer pour y remédier.

Asie

Afghanistan

Le 11 février, le Président a donné lecture à la presse d'une déclaration dans laquelle les membres du Conseil condamnaient avec la plus grande fermeté les attaques terroristes perpétrées à Kaboul le même jour.

Iraq

Le 3 février, à l'issue des consultations plénières, le Président du Conseil a donné lecture à la presse d'une déclaration dans laquelle les membres du Conseil se félicitaient de l'organisation d'élections provinciales en Iraq le 31 janvier.

Le 26 février, le Conseil a tenu un débat pour entendre un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, Staffan de Mistura. Il était saisi du dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (S/2009/102). Le Représentant spécial a informé le Conseil que l'Iraq avait fait un grand pas en avant avec la tenue, le 31 janvier 2009, d'élections provinciales. Il a également souligné le renforcement des capacités des forces de sécurité irakiennes ces derniers mois et l'amélioration de la situation en ce qui concerne la sécurité en général. Le Représentant permanent de l'Iraq, M. Al Bayati, a présenté les vues du Gouvernement irakien sur le rapport. Les membres du Conseil se sont félicités de l'évolution encourageante de la situation ces derniers mois et ont soutenu la MANUI dans leurs déclarations.

Le Moyen-Orient, notamment la question palestinienne

Le 18 février, le Conseil a entendu un exposé sur le Moyen-Orient du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry. Le Coordonnateur spécial a indiqué au Conseil qu'un certain nombre de questions, notamment la situation humanitaire à Gaza, la réconciliation entre Palestiniens et la nouvelle situation politique en Israël, devaient être traités pour faire avancer le processus de paix et il a souligné qu'il fallait conclure un cessez-le-feu durable conformément à la résolution 1860 (2009). En ce qui concerne le Liban, il a fait observer que la situation demeurait relativement stable en dépit de l'accroissement de la tension après la crise à Gaza. Lors de consultations plénières qui ont suivi, nombre de membres du Conseil ont souligné qu'il fallait établir un

cessez-le-feu effectif, assurer l'accès sans entraves à l'aide humanitaire, ouvrir les points de passage à Gaza et assurer l'unité palestinienne.

Myanmar

Le 20 février, lors de consultations plénières, le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Myanmar, Ibrahim Gambari, a fait au Conseil un exposé sur les résultats de sa récente mission dans ce pays. Les membres du Conseil ont ensuite échangé des vues sur la voie à suivre concernant la situation au Myanmar.

Timor-Leste

Le 19 février, le Conseil a convoqué un débat public sur la situation au Timor-Leste en présence du Secrétaire général, qui a présenté son dernier rapport sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2009/72), et du Président du Timor-Leste, José Ramos-Horta, qui a remercié, pour son soutien, l'Organisation des Nations Unies et indiqué les progrès accomplis par son pays. Les membres du Conseil et les 14 autres délégations qui participaient au débat ont affirmé qu'ils soutenaient le Timor-Leste et les activités de la MINUT. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour Timor-Leste, Atul Khare, a pris la parole pour formuler les observations finales.

Le 26 février, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1867 (2009), par laquelle il a prorogé le mandat de la MINUT jusqu'au 26 février 2010.

Europe

Géorgie

Le matin du 10 février, le Conseil a tenu une séance privée avec les pays fournissant des contingents. Au cours de cette séance, les participants ont entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, Johan Verbeke, sur l'évolution récente de la situation en Géorgie. À l'issue de la séance privée, sur la base du dernier rapport du Secrétaire général (S/2009/69 et Corr.1), le Représentant spécial a informé le Conseil, lors de consultations plénières, de la situation sur le terrain, avant que les membres n'échangent leurs vues sur la question. Dans l'après-midi du même jour, à la demande d'un membre, le Conseil a tenu de nouveau des consultations plénières, au cours desquelles le Groupe des amis du Secrétaire général a déposé un projet de résolution qu'il avait élaboré.

Le 13 février, à l'issue de consultations plénières, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1866 (2009), par laquelle il a prorogé le mandat de la mission des Nations Unies jusqu'au 15 juin 2009.

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Le 27 février, la Ministre des affaires étrangères de la Grèce et Présidente en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Dora Bakoyannis, a fait au Conseil, lors d'une séance publique, un exposé sur les priorités et les activités de l'OSCE, suivi par un échange de vues entre les membres.

Questions d'ordre général

Exposé du Secrétaire général

Le 9 février, le Conseil a tenu des consultations plénières pour entendre l'exposé du Secrétaire général sur la mission qu'il avait effectuée récemment afin d'assister au Sommet de l'Union africaine et de se rendre dans plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Asie du Sud. Le Secrétaire général a abordé la situation en Somalie, au Soudan, en République démocratique du Congo, au Zimbabwe, en Guinée, en Mauritanie, à Madagascar, en Afghanistan, au Pakistan, à Sri Lanka, en Iraq et à Gaza, ainsi que dans d'autres pays et zones. Les membres du Conseil ont remercié le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative d'informer le Conseil et ont échangé avec lui leurs vues.

Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Le 27 février, lors de consultations plénières, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence a fait au Conseil un exposé sur sa récente mission à Sri Lanka et fait le point de la situation humanitaire dans ce pays. Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation quant à la situation humanitaire, notamment les souffrances qu'enduraient un grand nombre de personnes déplacées, et demandé instamment au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et à ses représentants sur le terrain de poursuivre leurs activités

Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée

Le 12 février, lors de consultations plénières, le Président du Comité créé par la résolution 1718 (2006), l'Ambassadeur Baki Ilkin de Turquie, a présenté son rapport trimestriel conformément à l'alinéa g) du paragraphe 12 de la résolution 1718 (2006), qui portait sur les activités du Comité pendant la période allant du 10 octobre 2008 au 12 février 2009.

Consolidation de la paix après un conflit

Le 27 février, lors de consultations plénières, la représentante du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Sally Fegan-Wyles, a fait au Conseil un exposé sur l'état de l'élaboration du rapport du Secrétaire général concernant la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit, que le Président du Conseil avait demandé dans sa déclaration du 20 mai 2008 (S/PRST/2008/16). Elle a informé le Conseil que le rapport définitif serait publié d'ici à la fin de mai, et les membres du Conseil l'ont remerciée de son exposé.